

MUSIQUE

Premières auditions : Florent Schmitt, *In Memoriam* (Concerts Colonne). — Festival Fauré à l'Orchestre National.

M. Florent Schmitt, qui fut l'élève de Fauré après avoir été celui de Massenet, a dressé, à la mémoire de son maître (c'est Fauré que je veux dire), un « tombeau » parfaitement digne du grand mort qu'il voulait honorer. Le public du Châtelet n'a point paru comprendre — quand il entendit la seconde des deux pièces composant cet *In Memoriam* — qu'une œuvre de cette sorte ne fût pas nécessairement un pastiche, et qu'il était même plus convenable de chanter avec sa propre voix la gloire d'un maître vénéré que de contrefaire plus ou moins habilement ce que ce maître fit lui-même. Parce qu'il s'agissait d'un *scherzo*, il y eut donc quelques protestations aux gradins supérieurs du théâtre. Le monde s'est-il donc renversé, comme on dit? Aux temps lointains, voire heureux, où je fréquentais ces hauteurs, on n'avait pas coutume de s'y montrer réfractaire aux hardieses et c'est des loges et des fauteuils d'orchestre que s'élevaient murmures et sifflets quand un musicien osait ce que nul autre n'avait fait avant lui. Encore qu'il n'y ait dans l'ouvrage nouveau de M. Florent Schmitt rien qui puisse scandaliser quiconque ne tient pas pour scandaleuse la marque d'une personnalité forte et quiconque ne réproche pas le talent dès qu'il se montre original, on eût compris que des ennemis jurés de tout art indépendant se montraient étonnés de ce *scherzo* d'allure si franche; mais que des « mélanges », que des habitués de nos grands concerts oublient en un moment à qui ils ont affaire et traitent sans plus de respect un Florent Schmitt, on croit rêver. Enfin, s'il fallait une preuve de l'étonnante jeunesse de ce maître, de son renouvellement incessant, de la vitalité dont il fait preuve, on nous l'a donnée : il n'est pas permis à tout le monde de soulever ainsi les passions. Vive donc la musique qui arrache à sa somnolence un public engourdi par l'ingestion hebdomadaire de trop léniants programmes...

Mais revenons-en à l'*In memoriam*. La première partie, donc, a pour titre *Cippus feralis*. Traduisons : colonne funèbre, stèle funéraire. Et c'est bien une colonne que nous

voyons s'élever de l'orchestre, lentement, tristement, une colonne d'une sonorité splendide, d'une richesse simple, et qui vaut par la qualité rare de la matière autant que par l'harmonie des proportions, la sobre grandeur de la forme. Jamais Florent Schmitt ne s'est mieux exprimé lui-même qu'en exprimant sa ferveur envers le maître disparu. Ce *Cippus feralis* est une des plus belles pages qu'il ait écrites, une des plus nobles et des plus hautes. Le monument est bien celui qui convenait à Fauré, au plus personnel, au plus grand peut-être des musiciens français, si la grandeur est dans la qualité des idées et dans la nouveauté de leur expression, dans le rejet de tout ce qui est extérieur, banal, convenu, dans la sincérité absolue, dans la pureté du style et la sobre élégance de la forme, dans ce que l'on pourrait appeler sa spiritualité. Je ne saurais, sur une seule audition, donner une idée exacte de cette œuvre nouvelle. J'ai noté les sommets, les moments où l'on reste ébloui devant l'étonnante réussite, ou frappé devant le magnifique envol de la pensée. C'est d'abord le thème grave et lent, méditatif, du début, c'est la phrase confiée aux violons en sourdine, et celle peut-être plus belle encore, où le violon solo élève sa plainte, accompagné très doucement par le violoncelle. Et c'est un finale d'une superbe inquiétude, d'une grandiose angoisse, où paraît cependant une promesse d'apaisement.

Fallait-il qu'on eût si vite oublié ce qu'il y a de sublime dans cette admirable page (et j'emploie le mot à dessein), pour ne point faire au moins crédit au *scherzo* qui la suit? Le public est ingrat et bien inconstant...

Ce *scherzo* est donc construit selon l'usage des anciens luthistes, sur les lettres du nom de Gabriel Fauré : G : sol; A : la; B : si, etc. Usage repris par Bach, par Schumann, par cent autres. Quant à la forme *scherzo* — et j'avoue qu'elle m'a surpris moi-même par le contraste violent qu'elle fait à la tendre et grave méditation qui la précède — l'auteur est bien maître, après tout, de la choisir : il y avait, on l'a rappelé, des jeux funéraires dans l'antiquité, au temps précisément où l'on élevait aux héros des cippes. Et c'est un jeu si brillant, si mouvementé et qui révèle tant de puissance et de force lui aussi, qu'il nous étonne davantage. Tout à l'heure, Florent Schmitt nous émouvait par sa calme

puissance. Maintenant cette puissance est en action. Entre les deux parties de cet *In Memoriam*, l'opposition est complète : le *scherzo* est exactement aux antipodes du *Cippus feralis*. A cause de cela, certainement, il a surpris, il a déçu; on a dit qu'il n'était nullement fauréen, et c'est vrai. Mais tout ce qu'il y a de dynamique (on a fait abus du mot, mais on peut bien l'employer quand il s'agit de Florent Schmitt, puisque c'est pour caractériser une de ses œuvres, je crois bien, qu'on l'appliqua pour la première fois à la musique), tout le dynamisme, donc, de Florent Schmitt se libère dans cette œuvre.

J'espère qu'on ne nous fera pas trop attendre la seconde audition réparatrice.

§

On sait quels éminents services rend à la musique l'**Orchestre National**, dont les programmes, soigneusement établis, ne peuvent manquer de répandre et de développer l'amour des belles œuvres. L'autre soir, qui était le onzième anniversaire de **Gabriel Fauré**, mort dans la nuit du 3 au 4 novembre, les ondes ont transmis à travers le monde le message du maître disparu : l'admirable *Ballade*, avec Mme Marguerite Long au piano, interprète idéale de cette musique exquise, les chœurs de femmes de *Caligula*, la suite de *Shylock*, la suite de *Pelléas et Mélisande*, l'ouverture de *Pénélope*, *Dolly*, orchestré par M. H. Rabaud, — un choix d'une richesse et d'une variété qui donnaient l'exacte image du maître. L'exécution, sous la baguette de M. D.-E. Inghelbrecht, fut mieux qu'irréprochable, car elle laissa voir la ferveur du musicien qui conduisait l'orchestre. Des soirées comme celle-ci restent inoubliables et sont l'honneur de la radiodiffusion française.

Cet anniversaire de Fauré nous remet en mémoire une de ses dernières paroles, rapportées par son fils dans le beau livre qu'il lui a consacré : « Quand je ne serai plus là, dit le maître pendant un répit des douleurs atroces auxquelles il allait succomber, vous entendrez dire de mon œuvre : Après tout, ça n'était que ça!... On s'en détachera peut-être. Il ne faudra pas vous tourmenter ni vous affliger. C'est fatal; cela s'est produit pour Saint-Saëns et pour d'autres. Il y a tou-

jours un moment d'oubli. Tout cela n'a pas d'importance : j'ai fait ce que j'ai pu, et puis, jugez, mon Dieu! »

« J'ai fait ce que j'ai pu!... » Quelle grande leçon dans ces simples mots, prononcés si simplement au bord de la tombe! Ce qu'il avait pu, c'était *Shylock* et *Pelléas*, la *Ballade* et les *Nocturnes*, les *Impromptus* et les *Barcarolles*, et tant de mélodies suaves, et les *Quatuors* et les deux *Quintettes* et le *Requiem*, *Prométhée* et *Pénélope*. Qui donc, parmi les plus grands, a fait davantage et qui donc a fait mieux?

Ce qu'il avait pu, c'était de nous donner en se donnant lui-même, et si pleinement dans sa musique, quelques pages qui sont parmi les plus belles qui aient jamais été écrites, c'était d'enrichir le patrimoine musical français de quelques impérissables chefs-d'œuvre. Et précisément, cet oubli qu'il prévoyait n'est point venu; ce passage momentanément dans l'ombre, comme un astre qui s'éclipse, ne s'est pas réalisé pour lui. Il n'a pas cessé de grandir, notre grand et cher Fauré. Il est resté tout près de nous, et ceux d'entre nous qui ont eu le bonheur de le connaître le retrouvent dans sa musique, toute pareille à lui-même. Les autres découvrent dans ses œuvres un maître que sa valeur si haute oblige à révéler, mais aussi un homme que les qualités de son cœur les inclinent à aimer.

Pourtant sa place n'est pas encore aussi large qu'elle le devrait être. Si l'on n'a point attendu sa mort pour lui rendre pleine justice en France, on n'ose pas affirmer que Fauré soit compris, apprécié hors de nos frontières comme il le devrait être. La raison est surtout qu'il n'y est pas assez connu, qu'il passe encore, comme il a trop longtemps passé chez nous, pour un agréable compositeur de mélodies, mais point pour ce qu'il est en vérité : un très grand musicien, un compositeur de génie, et dont les œuvres sont peut-être l'expression la plus parfaite du génie musical de son propre pays, car elles ont cet équilibre et cette justesse des proportions, cette audace tranquille et cette originalité, cette grâce et cette distinction, cette mesure et cette sobre grandeur que nous aimons chez nos classiques. Et c'est précisément en cela que les concerts radiodiffusés, comme celui de l'autre soir, montrent leur efficacité : une exécution parfaitement au point, confiée à des artistes de grande valeur sous la direc-

tion d'un chef comme M. D.-E. Inghelbrecht (qui fut un disciple du maître et qui s'est nourri de son enseignement), que peut-on rêver de meilleur pour servir non seulement la mémoire de Fauré, mais en même temps le renom artistique de la France?

RENÉ DUMESNIL.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

A propos d'un projet de loi qu'il faut déplorer. — Les livres belges. — Julia Frézin: *Maréze*, Editions de Belgique. — Memento.

Bien que je n'aie pas accoutumé d'entretenir les lecteurs de cette chronique des **projets de loi** dont le Parlement belge est saisi, je crois devoir déroger à cette réserve en signalant ici la menace qui pèse sur les rapports intellectuels existant entre la France et la Belgique.

Voici de quoi il s'agit. La Belgique, on le sait, est une des plus grosses clientes de la librairie et du journal français. L'importation des imprimés français en Belgique atteint le chiffre annuel de 80 millions de francs; la vente des journaux français contrebalance, du moins dans la partie wallonne du pays, celle des quotidiens nationaux.

Depuis que la dévaluation belge a eu lieu, l'exportation du livre français a marqué, comme bien on pense, un brusque et grave recul. Pareillement, les périodiques ont vu leur débit diminuer notablement; le quotidien a un peu mieux résisté, car l'on décaisse plus aisément un surcroît de deux ou trois sous qu'un supplément qui peut aller de dix sous à plusieurs francs; ce sont donc les feuilles politiques ou d'information, par conséquent les publications les moins dignes d'intérêt du point de vue artistique, littéraire et scientifique, qui ont le moins souffert de l'effondrement de notre change; mais là aussi cependant la mévente est sensible.

Des parlementaires en mal de ressources budgétaires viennent d'imaginer un moyen d'accroître encore ce marasme. Ils proposent de taxer les publications étrangères importées en Belgique d'un impôt calculé sur le montant de leur publicité. Si cette loi passe, elle n'accroîtra pas le prix du livre, qui ne contient pas de publicité; mais elle frappera durement les périodiques hebdomadaires, dont la diffusion, jusqu'en mars dernier très considérable en Belgique, irrite profondé-